2020

21

Développement durable, disparités régionales et internationales

Neuchâtel 2024

Actualisation 2020 des niveaux géographiques non-institutionnels

Espace à caractère urbain, agglomérations et typologies – Rapport explicatif

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Domaine «Développement durable, disparités régionales et internationales»

Publications actuelles sur des thèmes apparentés

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, veuillez passer commande par téléphone (+41 58 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch).

Niveaux géographiques de la Suisse – Une nouvelle définition statistique des régions de montagne, Actualités OFS, Neuchâtel 2019, 4 pages, numéro OFS: 1933-1900

Bassins d'emploi 2018, Rapport explicatif, Neuchâtel 2019, 28 pages, numéro OFS: 1925-1800

Typologie des communes et typologie urbain-rural 2012, Actualités OFS, Neuchâtel 2017, 16 pages, numéro OFS: 1703-1200

L'espace à caractère urbain 2012, Rapport explicatif, Neuchâtel 2014, 40 pages, numéro OFS: 1475-1200

Domaine «Analyses territoriales» sur Internet

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Thèmes transversaux → Analyses territoriales

Actualisation 2020 des niveaux géographiques non-institutionnels

Espace à caractère urbain, agglomérations et typologies – Rapport explicatif

Rédaction Florian Kohler ; Daniel von Siebenthal, OFS
Éditeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Neuchâtel 2024

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: Florian Kohler, OFS, tél. +41 58 463 61 80

Rédaction: Florian Kohler; Daniel von Siebenthal, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 21 Développement durable, disparités régionales et internationales

Langue du texte original: français

Mise en page: Publishing et diffusion PUB, OFS

Graphiques, cartes: Publishing et diffusion PUB, OFS

En ligne: www.statistique.ch

Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

Copyright: OFS, Neuchâtel 2024
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 2298-2000

ISBN: 978-3-303-21058-1

Table des matières

1 Introduction 5

2 L'espace à caractère urbain, les agglomérations et les villes statistiques 2020 6

2.1 Méthode de calcul en bref 6

2.2 Données utilisées 7

2.3 Changements par rapport à la définition 2012 7

2.4 Résultats 7
2.4.1 Espace à caractère urbain et agglomérations 2020 7
2.4.2 Comparaison entre les versions 2012 et 2020 12
2.4.3 Villes statistiques 2020 12

3 Typologie des communes et typologie urbain-rural 2020 16

3.1 Méthode de calcul en bref 16

3.2 Données utilisées 16

3.3 Changements par rapport à la définition 2012 16

3.4 Résultats 17
3.4.1 Typologie des communes 2020 17
3.4.2 Typologie urbain-rural 2020 21
3.4.3 Comparaison entre les versions 2012 et 2020 22

4 Suivi et révision 24

Annexe 25

1 Introduction

Fréquemment, la mise en évidence de relations ou de structures est rendue possible grâce à une analyse statistique basée sur les différences régionales. Ainsi, en plus de considérer des variables au niveau national, il est intéressant d'observer comment celles-ci évoluent par exemple dans les agglomérations ou le long du gradient urbain-rural. Les analyses et représentations spatiales se basent sur différents découpages territoriaux, appelés niveaux géographiques, qui ont chacun leur utilité en fonction des thèmes abordés ou des questions posées.

L'Office fédéral de la statistique (OFS) a publié en 2014 «L'espace à caractère urbain 2012», une nouvelle définition de l'espace à caractère urbain basée sur une méthode révisée de représentation statistique des structures urbaines de la Suisse et en particulier des agglomérations. Cette méthode s'appuie sur un algorithme clairement documenté, qui prend en considération des critères à la fois morphologiques et fonctionnels. Elle permet d'attribuer à chaque commune une catégorie sur la base de critères et de valeurs limites uniformes. Les villes statistiques ont également été déterminées sur cette base, remplaçant l'ancienne définition statistique fondée uniquement sur le critère de la taille de population. En 2017, l'OFS a également publié la «Typologie des communes et typologie urbain-rural 2012», une version révisée de typologie des communes et une nouvelle typologie urbain-rural. Ces typologies remplaçaient celles qui avaient été élaborées dans les années 1980. Avec ces révisions fondamentales, l'OFS s'est doté d'instruments modernes qui permettent de rendre compte au mieux des caractéristiques territoriales du pays et différencient plus nettement les structures urbaines. Ces différentes nomenclatures actuellement en vigueur se basent sur des données de début de la décennie 2010.

Pour tenir compte de l'évolution du territoire, l'OFS procède, tous les dix ans environ, à une actualisation[1] des niveaux géographiques non-institutionnels sous sa responsabilité. Dans ce cas, les classifications de l'ensemble des communes dans les différents niveaux géographiques sont recalculées sur la base des données les plus récentes. La présente publication décrit ainsi l'actualisation basée sur les données du début de la décennie 2020. Elle concerne les niveaux géographiques suivants : l'espace à caractère urbain, les agglomérations, les catégories de taille des agglomérations, les villes statistiques, la typologie des communes en 9 et 25 catégories et la typologie urbain-rural. Les régions linguistiques, les régions de montagne et les bassins d'emploi ne sont pas concernés par la présente actualisation. Les régions linguistiques sont actualisées tous les cinq ans sur la base de résultats du relevé structurel (RS) et les régions de montagne ainsi que les bassins d'emploi ont été révisés en 2019. Une actualisation ne se justifie donc pas encore.

[1] Dans le contexte des niveaux géographiques non-instutionnels : **la mise à jour** se limite à adapter de manière régulière les périmètres des niveaux non institutionnels aux changements intervenant dans les niveaux institutionnels (par exemple, lors de fusions de communes). **L'actualisation** consiste à utiliser la même méthode de calcul, mais avec de nouvelles données. **Une révision** revient par contre à revoir les méthodes de calcul et les définitions.

2 L'espace à caractère urbain, les agglomérations et les villes statistiques 2020

2.1 Méthode de calcul en bref

Les définitions de l'espace à caractère urbain, des agglomérations et des villes statistiques restent inchangées[1]. Il n'y a donc pas de rupture méthodologique. Les méthodologies détaillées sont décrites dans le rapport explicatif publié en 2014[2].

La méthode peut se résumer ainsi :

- À partir de critères de densité et des valeurs seuils, des **zones centrales** urbanisées d'un seul tenant sont tout d'abord identifiées à l'échelle d'une trame régulière de cellules de 300 x 300 m. La variable utilisée à cette échelle, correspond à la somme des **h**abitants, des **e**mplois et des **n**uitées hôtelières converties en équivalents-habitants (abrégée **HEN**).
- Les communes dont plus de 50% des HEN se trouvent dans une zone centrale sont qualifiées de **communes-centres**.
- Les espaces dépendant de ces communes-centres sont déterminés ensuite sur une base fonctionnelle, d'après l'importance des relations entre communes de domicile et communes du lieu de travail des personnes actives occupées.

Sur la base de cette méthode, les différentes catégories de l'**espace à caractère urbain** (G1) sont déterminées :

- **Communes-centres d'agglomération :** les communes-centres d'agglomération possèdent une zone centrale, détectée sur la base d'une trame régulière, présentant une haute densité de population et de places de travail. La zone centrale – qui s'il y a lieu peut s'étendre sur plusieurs communes – présente un nombre minimum de 15 000 HEN. Les communes-centres d'agglomération forment seules ou en groupe le centre de l'agglomération. Ces communes peuvent de plus être classées dans les trois sous-catégories suivantes : villes-centres, communes-centres principales, communes-centres secondaires.
- **Communes de la couronne d'agglomération :** font partie de la couronne d'agglomération toutes les communes qui sont reliées au communes-centres d'agglomération d'un point de vue fonctionnel, soit lorsque plus d'un tiers des personnes occupées qui y résident travaillent dans les communes-centres d'une même agglomération.

Catégories de communes de l'espace à caractère urbain 2012 **G1**

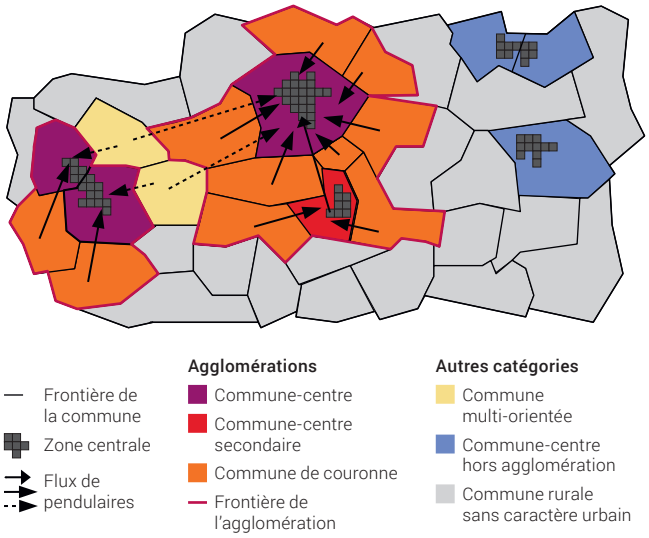

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse © OFS 2024

- **Communes multi-orientées :** ces communes se caractérisent par le fait que plus d'un tiers de leurs résidents actifs occupés travaillent dans des communes-centres d'au moins deux agglomérations différentes. Les communes multi-orientées se situent en dehors des agglomérations.
- **Communes-centres hors agglomération :** communes seules ou limitrophes situées hors agglomération qui remplissent les critères de densité appliqués pour définir un centre d'agglomération, et qui comportent au minimum 12 000 HEN dans la zone centrale et 14 000 HEN sur l'ensemble du territoire qu'elles occupent.
- **Une agglomération** est un groupe de communes totalisant plus de 20 000 habitants (y compris nuitées dans l'hôtellerie converties). Elle se compose d'un centre dense (communes-centres d'agglomération) et en règle générale d'une couronne. Elle peut être transfrontalière.
- Finalement, une **ville statistique** est une commune qui possède une zone centrale, détectée également sur la base d'une trame régulière de 300 x 300 m. Dans cette zone centrale se trouvent au moins 12 000 HEN. En outre, dans ses limites communales, une ville doit compter au minimum un total de 14 000 HEN.

[1] Dans cette publication le terme «définition 2012» fait référence à l'algorithme utilisé et les «version 2012» ou «version 2020» font références aux années utilisées dans les calculs. Il y a donc une version 2012 et une version 2020 de la définition 2012.

[2] L'espace à caractère urbain 2012. Rapport explicatif, OFS, 2014

2.2 Données utilisées

Au niveau de la trame régulière, les données hectométriques suivantes ont été utilisées:

- la population résidente permanente au 31.12.2020 de la statistique de la population et des ménages (STATPOP),
- le nombre d'emplois au lieu de travail en décembre 2020 de la statistique structurelle des entreprises (STATENT),
- les nuitées en hôtellerie ou en établissement de cure en 2019 de la statistique de l'hébergement touristique (HESTA) (les restrictions imposées pendant la pandémie de COVID-19 rendent, dans ce contexte, les données de 2020 non-pertinentes).

Au niveau communal, en plus des sources déjà citées ci-dessus, ont été utilisées:

- les matrices communales des personnes actives occupées selon la commune de domicile et la commune du lieu de travail des années 2018 et 2020.
- les distances de déplacement entre les communes (valeur moyenne de trajet de tous les itinéraires, en fonction de la demande) issues du modèle national de trafic voyageurs 2017 (MNTP 2017) du DETEC, sous la direction de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) pour le trafic individuel motorisé.

Pour la zone avoisinante à l'étranger, les données disponibles les plus récentes ont été collectées auprès des offices statistiques des pays voisins ou d'autres organismes officiels. Le détail des sources est précisé en annexe.

Les calculs ont été effectués pour l'état de communes au 1.1.2022 qui est le premier état de communes disponible pour cette version des nomenclatures.

2.3 Changements par rapport à la définition 2012

De manière générale, les définitions et approches développées en 2012 ont été appliquées avec les mêmes variables et les mêmes seuils. Toutefois, des adaptations mineures de l'algorithme de calcul ont été introduites en raison généralement de l'apparition de cas particuliers qui n'existaient pas en 2012. Ces adaptations sont détaillées dans l'encadré 1.

2.4 Résultats

2.4.1 Espace à caractère urbain et agglomérations 2020

Les résultats sont présentés à l'état de communes le plus récent soit le 1.1.2024. Le tableau T1 indique le nombre de communes appartenant à chaque catégorie, et les tableaux T2 et T3 dressent la liste des agglomérations et des centres hors agglomération, avec leur population. Le tableau T4 indique le nombre d'agglomérations en fonction des classes de grandeur.

Nombre de communes par catégories selon l'espace à caractère urbain 2020[1] **T1**

Catégories	Nombre de communes au 1.1.2024
Commune-centre d'agglomération	449
Commune de la couronne d'agglomération	585
Commune multi-orientée	344
Commune-centre hors agglomération	62
Commune rurale sans caractère urbain	691
Total	**2 131**

[1] seulement les communes suisses

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse © OFS 2024

En 2022, les communes-centres d'agglomération occupaient 13% du territoire suisse et concentraient 61% de la population et 72% des emplois (G2). Le rapport est plus équilibré dans les couronnes d'agglomération, qui représentaient 17% du territoire suisse et 14% de la population. Au total, 74% de la population vivait dans une agglomération et 4% dans un centre hors agglomération. Les régions rurales sans caractère urbain représentaient 57% du territoire national et abritaient 14% de la population.

Population, emploi et surface selon les catégories de l'espace à caractère urbain 2020[1] **G2**

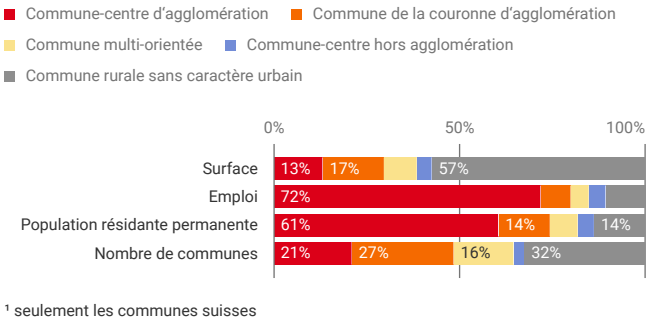

[1] seulement les communes suisses

État des données: 21.03.2024 © OFS 2024
Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse, STATENT 2021, STATPOP 2022; GEOSTAT/swisstopo 2022

La méthode appliquée fait ressortir onze agglomérations transfrontalières (G3 et T2), dont cinq comprennent la majorité de leur population à l'étranger. Environ 1,5 million d'habitants des agglomérations transfrontalières vivent à l'étranger, soit 19% de la population totale des agglomérations recensées pour la Suisse.

L'attribution de l'ensemble des communes de Suisse dans l'espace à caractère urbain 2020 est disponible à partir de l'état de communes au 1.1.2022 dans l'Application des communes suisses (https://www.agvchapp.bfs.admin.ch).

Encadré 1: adaptation de l'algorithme de la définition 2012 de l'espace à caractère urbain

- Selon la méthode d'origine, une commune est classée comme commune-centre si 50% de ses HEN sont inclus dans une zone centrale ceci dans au moins cinq cas sur neuf (les calculs sont réalisés à partir d'une trame régulière de 300 x 300 m décalée selon neuf positions[3]). Dans de rares cas, certaines communes se trouvent systématiquement juste sous le seuil des 50%. Afin de ne pas les exclure alors qu'elles entrent clairement dans cette catégorie, un critère a été ajouté: si une commune apparait avec plus de 47% de ses HEN dans une zone centrale dans les neuf cas (donc dans tous les cas), elle est maintenant retenue. Ceci concerne concrètement en 2020, les communes de Dürnten (zone centrale de Rüti (ZH) et de Roggwil (TG) (zone centrale de Arbon).
- Selon la méthode d'origine, un centre est dit secondaire quand plus de 26,67% des actifs occupés y résidant travaillent dans un autre centre. Un critère de taille a été ajouté ici empêchant qu'un centre de plus de 75 000 HEN (environ 50 000 habitants et 25 000 emplois) puisse devenir un centre secondaire. Cet ajout se justifie par le fait qu'un centre d'une telle taille a son fonctionnement propre même si une partie importante des actifs occupés travaillent dans un autre centre. Ce type de cas n'apparaissait pas en 2012. Cet ajustement concerne concrètement en 2020 deux cas: le centre de Winterthur par rapport à celui de Zurich et celui de Arbon – Rorschach par rapport à celui de Saint-Gall.
- Selon la méthode d'origine, les centres qui se touchent par la frontière communale (en dehors des zones de montagne non accessibles) et ont un rapport de HEN entre le plus petit et le plus grand supérieur à 0,2 sont regroupés en un même centre. Un critère de distance de moins de 15 km par la route (selon le MNTP 2017) entre les villes-centres des centres concernés a été ajouté. Suite à des fusions de communes, le périmètre de certaines communes urbaines s'étend en effet de plus en plus dans des zones rurales et il arrive que les frontières communales de certaines communes urbaines finissent par se toucher alors que leurs zones centrales sont assez éloignées. Dans ces cas le regroupement en un seul centre d'agglomération n'est pas justifié. Concrètement cela concerne les centres des agglomérations de Bellinzone et Locarno et de Lenzburg et Baden – Brugg.
- Les mises à jour des périmètres 2012 ont montré qu'un centre hors agglomération pouvait apparaitre lors d'une fusion de communes (cas de la création de la commune de Crans-Montana le 1.1.2017 issue de la fusion de quatre communes). Selon la définition d'origine, lorsque la zone centrale déterminée sur la base de la trame régulière de 300 x 300 m couvre plusieurs communes, seules les communes qui atteignent le seuil de 50% de leurs HEN dans la zone centrale sont retenues, les autres sont exclues. Si les communes retenues ne respectent pas ensemble le critère d'un total de 14 000 HEN, le centre hors agglomération n'est pas retenu. En revanche, si l'ensemble des communes couvertes par la zone centrale fusionnent et créent ainsi une seule commune de plus de 14 000 HEN, il est possible que ce nouveau périmètre communal, incluant des parties de territoire initialement exclu, respecte l'ensemble des critères. Par conséquent, pour les cas dans lesquels une zone centrale est détectée mais aucune commune retenue, la règle suivante a été ajoutée: si une zone centrale couvre plusieurs communes et que la commune principale totalise à elle seule plus de 10 000 HEN, on retient comme communes-centres hors agglomération toutes les communes ayant plus d'un tiers de leur HEN dans la zone centrale (auparavant 50%). Concrètement, trois cas sont concernés: Appenzell, Villeneuve et Niederrohrdorf – Oberrohrdorf.
- En 2012, une seule matrice communale des personnes actives occupées selon la commune de domicile et la commune du lieu de travail était disponible, celle de 2011. Entre-temps cette matrice a été publiée pour les années de référence 2014, 2018 et 2020. L'analyse de ces matrices dans le contexte de nos calculs montre, en particulier pour les petites communes avec peu de personnes actives occupées, que l'attribution ou non de la commune à une couronne d'agglomération (seuil d'un tiers des pendulaires) peut varier d'une année à l'autre si quelques personnes actives occupées changent de lieu de travail. Pour rendre le résultat plus robuste, le seuil d'un tiers de pendulaires est toujours calculé sur la base de la matrice la plus récente, soit celle de 2020, mais les communes qui respectent ce seuil sur la moyenne des matrices de 2018 et 2020 sont également retenues. Ceci est aussi valable pour le calcul des centres secondaires d'agglomération.
- Un seuil de 20 000 habitants (y compris nuitées dans l'hôtellerie converties) est fixé comme taille minimale d'une agglomération. Si ce seuil était presque atteint avec les données de base de 2020 et dépassé en 2021, l'agglomération a été retenue. Cela concerne la nouvelle agglomération de Reinach (AG).
- Finalement dans le Nord de l'Italie, la méthodologie et les seuils utilisés aboutissent à la définition d'un seul centre d'agglomération qui irait de Milan à Côme incluant les communes tessinoises de l'agglomération de Chiasso – Mendrisio. Les seuils de densité ne sont visiblement plus appropriés pour cette région italienne très peuplée. Pour éviter d'avoir une immense agglomération transfrontalière (quelques communes tessinoises avec Milan), ce grand centre a été fractionné en centres plus petits sur la base des résultats de la détection des zones centrales au niveau de la trame régulière de 300 x 300 m. Ceci ne concerne pas les communes suisses.

[3] OFS 2014, page 10

Liste des agglomérations 2020 T2

Numéro de l'agglomération[1]	Nom de l'agglomération	Nombre de communes (y c. à l'étranger) au 1.1.2024	Nombre de communes suisses au 1.1.2024 (si différent)	Population en 2022 (y c. à l'étranger[2])	Population résidante permanente sur le territoire suisse en 2022 (si différente)
230	Winterthur	8	–	146 035	–
261	Zürich	148	–	1450 724	–
351	Bern	68	–	433 138	–
371	Biel/Bienne	24	–	108 777	–
404	Burgdorf	3	–	21 135	–
581	Interlaken	10	–	24 940	–
942	Thun	12	–	80 002	–
1061	Luzern	19	–	243 520	–
1201	Altdorf (UR)	10	–	32 526	–
1344	Lachen	4	–	31 693	–
1630	Glarus	2	–	31 943	–
1711	Zug	17	–	142 955	–
2125	Bulle	7	–	36 658	–
2196	Fribourg	18	–	89 789	–
2546	Grenchen	3	–	28 477	–
2581	Olten – Zofingen	20	–	105 741	–
2601	Solothurn	23	–	84 205	–
T_2701	Basel (CH/DE/FR)	207	111	875 147	561 983
2939	Schaffhausen	16	–	77 478	–
3203	St. Gallen	24	–	178 673	–
T_3251	Rheintal (AT/CH/DE)	60	10	401 220	61 475
T_3271	Vaduz – Buchs (LI/CH)	15	4	69 469	29 792
3293	Mels – Sargans	3	–	20 769	–
3336	Rapperswil-Jona – Rüti	3	–	48 732	–
3425	Wil (SG)	9	–	72 781	–
3901	Chur	9	–	61 713	–
4001	Aarau	21	–	112 218	–
4021	Baden – Brugg	13	–	111 603	–
4082	Wohlen (AG)	2	–	25 002	–
4141	Reinach (AG)	3	–	20 567	–
4201	Lenzburg	5	–	26 172	–
T_4260	Bad Säckingen – Stein (AG) (DE/CH)	5	4	25 551	8 041
4401	Arbon – Rorschach	9	–	60 767	–
4436	Amriswil – Romanshorn	3	–	27 445	–
4566	Frauenfeld	1	–	26 093	–
T_4671	Konstanz – Kreuzlingen (DE/CH)	5	2	122 452	25 484
5002	Bellinzona	6	–	58 612	–
T_5113	Locarno (CH/IT)	23	19	65 512	62 795
T_5192	Lugano (CH/IT)	62	46	181 547	151 863
T_5250	Como – Chiasso – Mendrisio (IT/CH)	61	12	315 270	50 254
5586	Lausanne	107	–	443 445	–
5890	Vevey – Montreux	9	–	82 135	–
5938	Yverdon-les-Bains	15	–	42 494	–
6002	Brig – Visp	25	–	49 717	–
6136	Martigny	3	–	24 221	–
6153	Monthey	3	–	33 023	–
6248	Sierre	3	–	23 486	–
6266	Sion	17	–	94 309	–
T_6421	La Chaux-de-Fonds – Le Locle (CH/FR)	14	8	69 291	50 885
6458	Neuchâtel	14	–	112 368	–
T_6621	Genève (CH/FR)	216	86	994 957	606 779
T_6711	Delémont (CH/FR)	14	13	30 007	29 974

[1] T_xxxx: indique les agglomérations transfrontalières
[2] étranger: population 2020

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse, STATPOP 2022; Insee; Destatis; Statistik Austria; Istat; Amt für Statistik des Fürstentums Liechtenstein

© OFS 2024

Liste des centres hors agglomération 2020 T3

Numéro du centre	Nom du centre	Nombre de communes au 1.1.2024	Population résidante permanente en 2022
91103	Sursee	3	18 663
90329	Langenthal	2	18 510
91301	Einsiedeln	1	16 310
90306	Lyss	1	16 190
91509	Stans	3	16 062
93339	Uznach	3	16 011
91372	Schwyz	1	15 685
91331	Küssnacht (SZ)	1	13 843
95822	Payerne	2	13 186
94035	Niederrohrdorf – Oberrohrdorf	4	13 153
90768	Spiez	1	12 906
92275	Murten	5	12 888
93955	Landquart	2	12 698
91362	Arth	1	12 359
94304	Döttingen – Böttstein	3	12 121
93101	Appenzell	2	11 914
94946	Weinfelden	1	11 893
92407	Oensingen	2	11 792
90412	Kirchberg (BE)	4	11 518
93379	Wattwil	2	10 934
95401	Aigle	1	10 913
93851	Davos	1	10 732
94163	Frick	3	10 670
91407	Sarnen	1	10 654
96253	Crans-Montana	1	10 271
91031	Hochdorf	1	9 911
94282	Rothrist	1	9 565
90979	Herzogenbuchsee	2	9 060
96800	Porrentruy	2	8 115
95414	Villeneuve (VD)	3	8 062
96300	Zermatt	1	5 746
93787	St. Moritz	1	4 924

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse, STATPOP 2022 © OFS 2024

Classes de grandeur des agglomérations 2020 T4

Délimitation des classes selon le nombre d'habitants (sans la population à l'étranger)	Nombre d'agglomérations	En % de la population de toutes les agglomérations
500 000 et plus	3	40
250 000–499 999	2	13
100 000–249 999	10	22
50 000–99 999	14	15
moins de 50 000	23	10

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse, STATPOP 2022 © OFS 2024

Espace à caractère urbain 2020 G 3

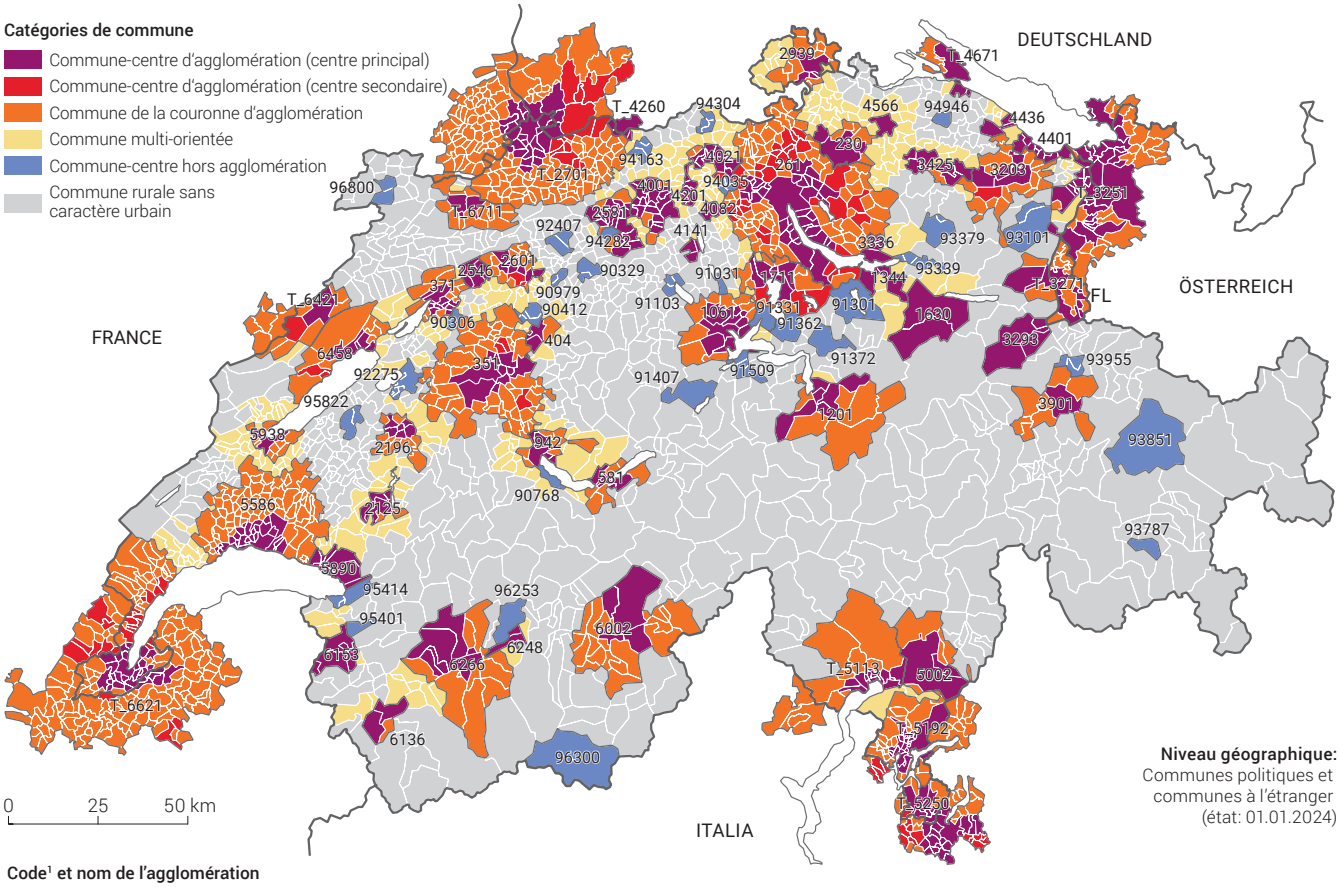

Code[1] et nom de l'agglomération

230	Winterthur	2581	Olten – Zofingen	4201	Lenzburg	5938	Yverdon-les-Bains
261	Zürich	2601	Solothurn	T_4260	Bad Säckingen – Stein (AG) (DE/CH)	6002	Brig – Visp
351	Bern	T_2701	Basel (CH/DE/FR)			6136	Martigny
371	Biel/Bienne	2939	Schaffhausen	4401	Arbon – Rorschach	6153	Monthey
404	Burgdorf	3203	St. Gallen	4436	Amriswil – Romanshorn	6248	Sierre
581	Interlaken	T_3251	Rheintal (AT/CH/DE)	4566	Frauenfeld	6266	Sion
942	Thun	T_3271	Vaduz – Buchs (LI/CH)	T_4671	Konstanz – Kreuzlingen (DE/CH)	T_6421	La Chaux-de-Fonds – Le Locle (CH/FR)
1061	Luzern	3293	Mels – Sargans				
1201	Altdorf (UR)	3336	Rapperswil-Jona – Rüti	5002	Bellinzona	6458	Neuchâtel
1344	Lachen	3425	Wil (SG)	T_5113	Locarno (CH/IT)	T_6621	Genève (CH/FR)
1630	Glarus	3901	Chur	T_5192	Lugano (CH/IT)	T_6711	Delémont (CH/FR)
1711	Zug	4001	Aarau	T_5250	Como – Chiasso – Mendrisio (IT/CH)		
2125	Bulle	4021	Baden – Brugg				
2196	Fribourg	4082	Wohlen (AG)	5586	Lausanne	[1] T_xxxx indique les agglomérations transfrontalières	
2546	Grenchen	4141	Reinach (AG)	5890	Vevey – Montreux		

Code et nom du centre hors des agglomérations

90306	Lyss	91331	Küssnacht (SZ)	93339	Uznach	94304	Döttingen – Böttstein
90329	Langenthal	91362	Arth	93379	Wattwil	94946	Weinfelden
90412	Kirchberg (BE)	91372	Schwyz	93787	St. Moritz	95401	Aigle
90768	Spiez	91407	Sarnen	93851	Davos	95414	Villeneuve (VD)
90979	Herzogenbuchsee	91509	Stans	93955	Landquart	95822	Payerne
91031	Hochdorf	92275	Murten	94035	Niederrohrdorf – Oberrohrdorf	96253	Crans-Montana
91103	Sursee	92407	Oensingen	94163	Frick	96300	Zermatt
91301	Einsiedeln	93101	Appenzell	94282	Rothrist	96800	Porrentruy

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse

© OFS 2024

2.4.2 Comparaison entre les versions 2012 et 2020

De manière générale, on observe une bonne continuité au niveau des agglomérations. Avec la version 2020, 74,5% de la population vit en 2022 dans une agglomération. Ce chiffre est de 73,1% avec la version 2012 (calculé également avec la population de 2022). Les 49 agglomérations définies en 2012 sont toujours présentes. treize gardent exactement le même périmètre. Pour les autres, il y a des gains ou des pertes de communes qui n'ont dans la plupart des cas que de faibles conséquences en termes de population. On peut tout de même signaler les agglomérations de Neuchâtel et d'Aarau dont les périmètres étendus incluent désormais environ un tiers de population supplémentaire. À l'inverse, l'agglomération de Fribourg perd une partie de sa couronne (voir aussi carte G 4). Trois nouvelles agglomérations sont définies : Burgdorf, Mels – Sargans et Reinach (AG). Ces communes ou groupes de communes étaient définies en 2012 comme des centres hors agglomération. 32 centres hors agglomération sont définis, soit trois de plus qu'en 2012. D'un côté, en plus des trois cas déjà cités ci-dessus qui disparaissent, les centres hors agglomération de Flawil et de Schönenwerd sont intégrés respectivement dans les agglomérations de Saint-Gall et d'Aarau. D'un autre côté, huit nouveaux centres hors agglomération sont définis : Herzogenbuchsee, Hochdorf, Küssnacht (SZ), Appenzell, Niederrohrdorf – Oberrohrdorf, Frick, Rothrist, Villeneuve (VD).

En comparant, uniquement pour la Suisse, les résultats 2020 avec ceux obtenus en 2012 au niveau des catégories de l'espace à caractère urbain, on peut observer les changements dont la synthèse figure au tableau T 5 (les comparaisons sont faites pour les deux versions à l'état de communes au 1.1.2024). De manière générale, les résultats sont assez stables, puisque 89% des communes regroupant 91% de la population ne changent pas de catégorie. Le nombre total de communes inclues dans les agglomérations reste du même ordre (1034 contre 1029 en 2012). D'une part, 57 communes sortent du périmètre des agglomérations, 32 allant dans la catégorie des communes multi-orientées. D'autre part, 62 communes entrent dans le périmètre des agglomérations. On observe à l'intérieur des agglomérations une augmentation du nombre des communes-centres (+33) et une diminution du nombre de communes de couronnes (–28), indiquant une tendance à l'extension des zones centrales. L'interprétation de ces changements doit toutefois être faite avec prudence. La définition étant basée sur plusieurs seuils, elle est sensible lorsque les différents paramètres sont proches de ces derniers. Par exemple, une commune qui voit la part de ses flux de pendulaires vers le centre d'une agglomération diminuer de 34% à 32% entre 2012 et 2020 va changer de catégorie. En 2020, elle passe en effet en dessous du seuil d'un tiers définissant les communes de couronne, sans pour autant que l'on puisse constater un changement important dans ses caractéristiques.

La carte G 4 montre la répartition spatiale des changements. Les communes qui ne changent pas de catégorie (selon le regroupement de la carte) sont présentées en gris. L'extension des périmètres surtout dans les agglomérations transfrontalières du côté français (à Genève ou à La Chaux-de-Fonds – Le Locle) ou du côté italien (Como – Chiasso) sont bien visibles. En revanche, Fribourg perd un nombre important de communes de couronne principalement au nord-ouest de l'agglomération. Le même constat peut être fait à l'ouest de l'agglomération de Lausanne. En Suisse alémanique, c'est surtout entre les agglomérations de Berne et Soleure et autour de l'agglomération de Aarau que les changements sont les plus importants.

2.4.3 Villes statistiques 2020

En appliquant la définition de la ville statistique avec les nouvelles données de base, 172 communes sont définies comme telle en 2020, soit dix de plus qu'en 2012. Aucune ne disparait. Le tableau T 6 dresse la liste des villes statistiques avec leur population et indique lesquelles sont nouvelles. Elles sont également présentées sur la carte G 5.

Comparaison entre l'espace à caractère urbain 2012 et 2020 en nombre de communes, sans le transfrontalier T 5

Selon la version 2012		Selon la version 2020				
		Commune-centre d'agglomération	Commune de la couronne d'agglomération	Commune multi-orientée	Commune-centre hors agglomération	Commune rurale sans caractère urbain
	Total	**449**	**585**	**344**	**62**	**691**
Commune-centre d'agglomération	**416**	409	6	1	0	0
Commune de la couronne d'agglomération	**613**	23	534	31	2	23
Commune multi-orientée	**325**	4	24	261	7	29
Commune-centre hors agglomération	**57**	12	1	0	44	0
Commune rurale sans caractère urbain	**720**	1	20	51	9	639

État de communes au 1.1.2024. Les cellules grisées montrent le nombre de communes qui ne changent pas de catégorie.

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse

© OFS 2024

Comparaison entre l'espace à caractère urbain 2012 et 2020 G 4

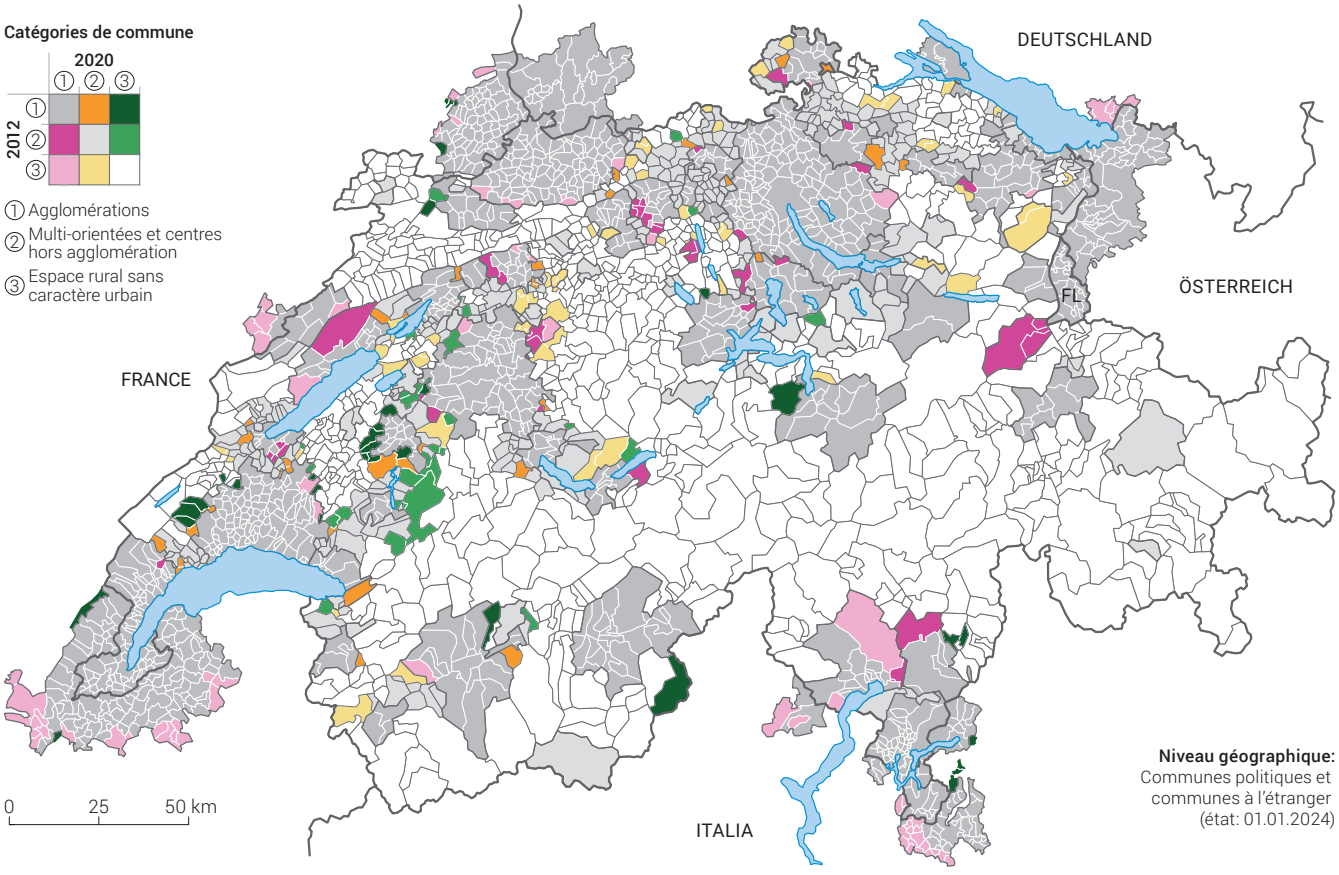

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse

© OFS 2024

Liste des villes statistiques 2020 T6

Numéro de la commune	Nom	Canton	Population résidante permanente en 2022
261	Zürich	ZH	427 721
6621	Genève	GE	203 840
2701	Basel	BS	173 552
5586	Lausanne	VD	141 418
351	Bern	BE	134 506
230	Winterthur	ZH	116 906
1061	Luzern	LU	83 840
3203	St. Gallen	SG	76 931
5192	Lugano	TI	62 464
371	Biel/Bienne	BE	55 070
6458	Neuchâtel	NE	44 597
5002	Bellinzona	TI	44 270
942	Thun	BE	43 670
355	Köniz	BE	42 409
3901	Chur	GR	38 129
2939	Schaffhausen	SH	37 713
2196	Fribourg	FR	37 653
6643	Vernier	GE	36 572
6421	La Chaux-de-Fonds	NE	36 527
198	Uster	ZH	35 748
6266	Sion	VS	35 650
6628	Lancy	GE	34 656
1024	Emmen	LU	31 573
1711	Zug	ZG	31 469
191	Dübendorf	ZH	30 801
5938	Yverdon-les-Bains	VD	29 827
1059	Kriens	LU	28 983
3340	Rapperswil-Jona	SG	28 252
243	Dietikon	ZH	28 162
6630	Meyrin	GE	26 517
5886	Montreux	VD	26 230
4566	Frauenfeld	TG	26 093
121	Wetzikon (ZH)	ZH	26 018
2125	Bulle	FR	25 722
293	Wädenswil	ZH	25 193
1701	Baar	ZG	24 996
3427	Wil (SG)	SG	24 541
295	Horgen	ZH	23 628
53	Bülach	ZH	23 624
4021	Baden	AG	22 849
4671	Kreuzlingen	TG	22 788
5724	Nyon	VD	22 465
6608	Carouge (GE)	GE	22 164
2703	Riehen	BS	21 946
4001	Aarau	AG	21 807
2762	Allschwil	BL	21 654
66	Opfikon	ZH	21 213
4045	Wettingen	AG	21 094
5591	Renens (VD)	VD	21 086
62	Kloten	ZH	20 980
6136	Martigny	VS	20 974
247	Schlieren	ZH	20 350
5890	Vevey	VD	19 738
2773	Reinach (BL)	BL	19 667
1630	Glarus Nord	GL	19 428
199	Volketswil	ZH	19 412
131	Adliswil	ZH	19 243
5590	Pully	VD	18 984
6631	Onex	GE	18 773
96	Regensdorf	ZH	18 739
6153	Monthey	VS	18 446
141	Thalwil	ZH	18 392
2581	Olten	SO	18 339
3443	Gossau (SG)	SG	18 226
2546	Grenchen	SO	17 939
2770	Muttenz	BL	17 917
363	Ostermundigen	BE	17 884
1702	Cham	ZG	17 643
296	Illnau-Effretikon	ZH	17 564
5642	Morges	VD	17 529
69	Wallisellen	ZH	17 299
6248	Sierre	VS	17 295
4082	Wohlen (AG)	AG	17 133
1322	Freienbach	SZ	16 711
2601	Solothurn	SO	16 633
404	Burgdorf	BE	16 586
2831	Pratteln	BL	16 458
1301	Einsiedeln	SZ	16 310
5113	Locarno	TI	16 241
306	Lyss	BE	16 190
6640	Thônex	GE	16 115
939	Steffisburg	BE	16 071
329	Langenthal	BE	15 838
3001	Herisau	AR	15 744
1372	Schwyz	SZ	15 685
2765	Binningen	BL	15 631
4401	Arbon	TG	15 459
2829	Liestal	BL	15 420
1058	Horw	LU	15 043
4280	Oftringen	AG	15 020
5254	Mendrisio	TI	14 909
158	Stäfa	ZH	14 889
154	Küsnacht (ZH)	ZH	14 833
156	Meilen	ZH	14 754
1054	Ebikon	LU	14 469
4461	Amriswil	TG	14 313
138	Richterswil	ZH	13 987
1331	Küssnacht (SZ)[1]	SZ	13 843
3408	Uzwil	SG	13 831
5721	Gland	VD	13 664
6002	Brig-Glis	VS	13 642
4258	Rheinfelden	AG	13 624
3271	Buchs (SG)	SG	13 605
161	Zollikon	ZH	13 472
6644	Versoix	GE	13 337
356	Muri bei Bern	BE	13 317
6612	Chêne-Bougeries	GE	13 261
5635	Ecublens (VD)	VD	13 118
616	Münsingen	BE	13 045
4095	Brugg	AG	12 943
768	Spiez	BE	12 906
118	Rüti (ZH)	ZH	12 701
6711	Delémont	JU	12 636
6623	Le Grand-Saconnex	GE	12 607
2	Affoltern am Albis	ZH	12 588
1632	Glarus	GL	12 515
4289	Zofingen	AG	12 453
5889	La Tour-de-Peilz	VD	12 382
177	Pfäffikon	ZH	12 379
1362	Arth	SZ	12 359
2228	Villars-sur-Glâne	FR	12 328
4040	Spreitenbach	AG	12 322
5589	Prilly	VD	12 294
3251	Altstätten	SG	12 278
2769	Münchenstein	BL	12 102
6633	Plan-les-Ouates	GE	12 088
52	Bassersdorf	ZH	12 062
6645	Veyrier[1]	GE	11 901
4946	Weinfelden	TG	11 893
362	Ittigen	BE	11 595
861	Belp	BE	11 578
117	Hinwil	ZH	11 576

[1] nouvelle ville statistique par rapport à la version 2012

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse, STATPOP 2022

© OFS 2024

Liste des villes statistiques 2020 (fin) T6

Numéro de la commune	Nom	Canton	Population résidante permanente en 2022
4436	Romanshorn	TG	11 556
155	Männedorf	ZH	11 437
2771	Oberwil (BL)	BL	11 273
1707	Risch	ZG	11 253
4254	Möhlin	AG	11 231
361	Zollikofen	BE	11 140
4201	Lenzburg	AG	11 054
4012	Suhr	AG	10 968
5401	Aigle	VD	10 913
2937	Neuhausen am Rheinfall	SH	10 893
6436	Le Locle	NE	10 746
3851	Davos	GR	10 732
1407	Sarnen	OW	10 654
2761	Aesch (BL)	BL	10 607
1103	Sursee	LU	10 519
3402	Flawil	SG	10 446
546	Münchenbuchsee	BE	10 419
5624	Bussigny	VD	10 365
5822	Payerne	VD	10 342
250	Urdorf	ZH	10 332
1708	Steinhausen	ZG	10 308
2766	Birsfelden	BL	10 264
3238	Widnau[1]	SG	10 178
1031	Hochdorf[1]	LU	9 911
1201	Altdorf (UR)	UR	9 880
3215	Rorschach	SG	9 777
4282	Rothrist[1]	AG	9 565
1344	Lachen[1]	SZ	9 394
2534	Zuchwil[1]	SO	9 331
5587	Le Mont-sur-Lausanne[1]	VD	9 291
2763	Arlesheim	BL	9 270
5583	Crissier	VD	9 181
3955	Landquart[1]	GR	9 153
6297	Visp	VS	8 305
97	Rümlang[1]	ZH	8 186
1509	Stans	NW	8 119
5250	Chiasso	TI	7 420
581	Interlaken	BE	5 926
6300	Zermatt	VS	5 746
3787	St. Moritz	GR	4 924

[1] nouvelle ville statistique par rapport à la version 2012

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse, STATPOP 2022

© OFS 2024

Villes statistiques 2020 G 5

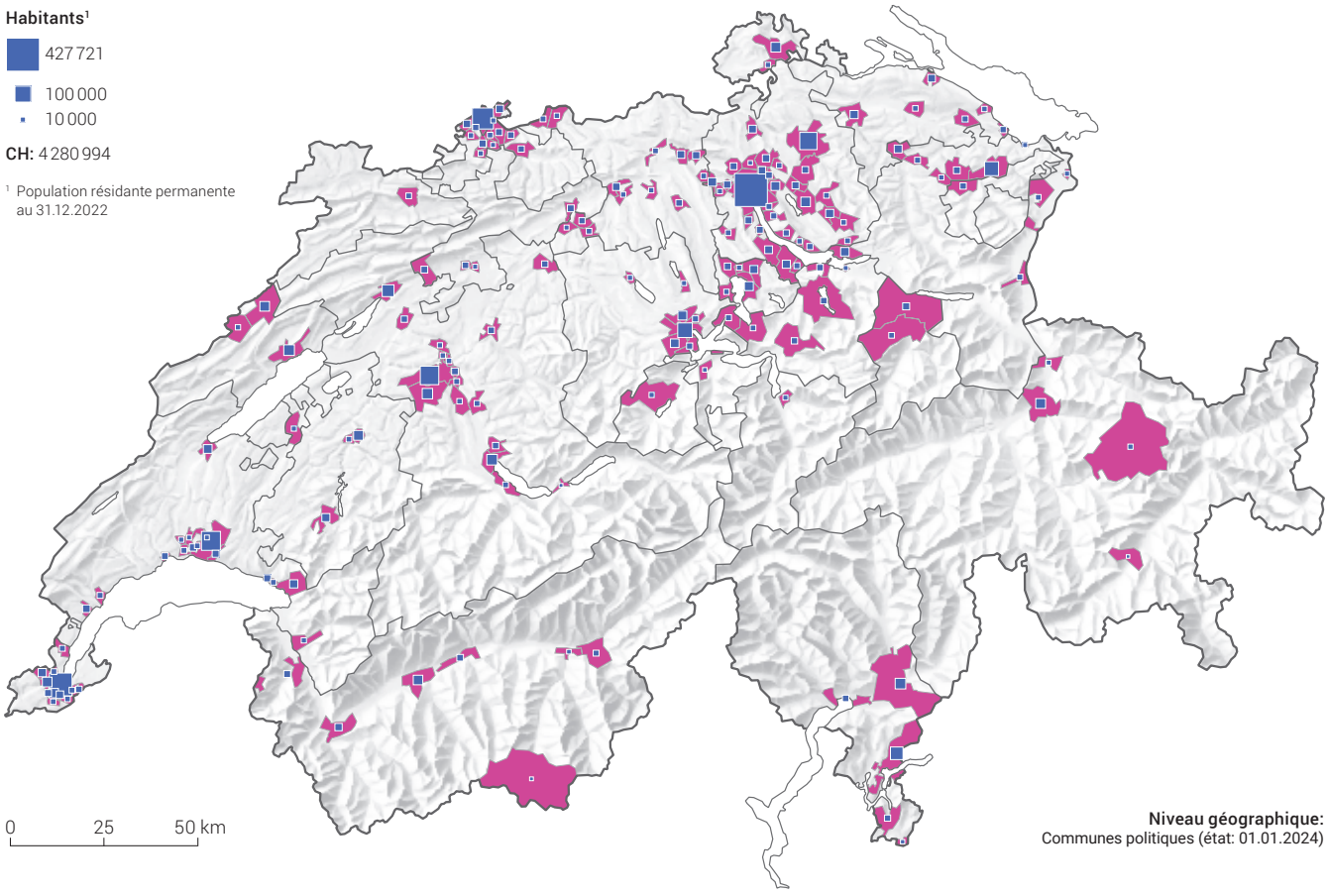

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse, STATPOP 2022

© OFS 2024

3 Typologie des communes et typologie urbain-rural 2020

3.1 Méthode de calcul en bref

Les définitions de la typologie des communes en 9 et 25 catégories ainsi que de la typologie urbain-rural restent inchangées. Il n'y a donc pas de rupture méthodologique. Les méthodologies détaillées sont décrites dans le rapport explicatif publié en 2017[1].

En résumé, **la typologie des communes** est élaborée à l'aide d'un arbre de décision à trois niveaux (G6). Les communes sont réparties d'abord en trois catégories d'après la définition de l'espace à caractère urbain (voir chapitre 2). Elles sont ensuite réparties en 9 puis en 25 catégories, qui constituent les deux niveaux de la typologie des communes. La répartition en 9 catégories repose sur des critères de densité, de taille et d'accessibilité, auxquels s'ajoutent des critères socio-économiques pour la subdivision en 25 catégories. La typologie urbain-rural dérive de la typologie des communes en 9 catégories et se compose de trois catégories: «urbain», «intermédiaire» et «rural».

Arbre de décision simplifié de la typologie des communes **G6**

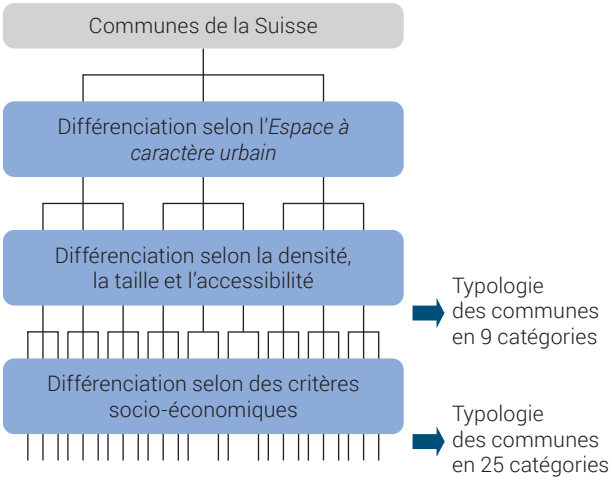

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse © OFS 2024

[1] Typologie des communes et typologie urbain-rural 2012, OFS, 2017

3.2 Données utilisées

Au niveau de la trame régulière, les données sont les mêmes que celles utilisées pour le calcul de l'espace à caractère urbain (voir 2.2).

Les données communales suivantes ont été utilisées:
- la population résidente permanente au 31.12.2019, au 31.12.2020 et au 31.12.2021 de la STATPOP
- le nombre d'emplois au lieu de travail et la part des emplois en équivalents plein temps pour les trois secteurs économiques en décembre 2019, 2020 et 2021 de la STATENT
- les nuitées en hôtellerie ou en établissement de cure en 2018, 2019 et 2022 de l'HESTA (les restrictions imposées pendant la pandémie de COVID-19, rendent, dans notre contexte, les données de 2020 et 2021 non-pertinentes)
- les matrices communales des personnes actives occupées selon la commune de domicile et la commune du lieu de travail des années 2018 et 2020
- les temps de déplacement entre les communes (valeur moyenne du temps de trajet de tous les itinéraires, en fonction de la demande) issus du Modèle national de trafic voyageurs 2017 (MNTP 2017) du DETEC, sous la direction de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) pour le trafic individuel motorisé.

Les calculs ont été effectués pour l'état de communes au 1.1.2022 qui est le premier état de communes disponible pour cette version des nomenclatures.

3.3 Changements par rapport à la définition 2012

Pour que les typologies remplissent leur rôle d'outil d'analyse statistique, il est essentiel que le nombre de communes ou d'habitants par catégorie soit assez important (la méthodologie 2012 fixe comme limite 25 communes ou 75 000 habitants). L'objectif premier est donc de mettre à disposition un outil d'analyse pertinent et non d'analyser une évolution temporelle. Entre la situation de 2011 à 2013 (version 2012) et celle de 2019 à 2021 (version 2020), des changements structurels ont eu lieu (par exemple la part du secteur primaire dans le total de l'économie a diminué de 13% ou celle du secteur secondaire de 8%). Ces changements ne sont toutefois pas assez importants pour que des catégories de communes régressent fortement voire disparaissent.

Par conséquent, hormis pour les centres ruraux et les communes rurales périphériques (voir encadré 2), il a été décidé de maintenir les différents seuils définissant les catégories. Les trois adaptations mineures introduites dans de l'algorithme de calcul sont détaillées dans l'encadré 2.

À la demande de l'Office de statistique de la Principauté du Liechtenstein, les onze communes liechtensteinoises ont également été inclues dans la version 2020.

Encadré 2: adaptation de l'algorithme de la définition 2012 de la typologie des communes et de la typologie urbain-rural

- Pour les critères liés à la densité (types 21, 22 et 31 de la typologie en neuf catégories) et de manière similaire à l'adaptation faite pour l'espace à caractère urbain (voir encadré 1), une commune apparaissant avec plus de 47% de ses HEN dans une zone dense dans les neuf cas (donc dans tous les cas) est maintenant retenue. Ceci concerne concrètement en 2020, pour les communes périurbaines de forte densité, Wünnewil-Flamatt et Oberriet (SG) et pour les centres ruraux Haute-Sorne.
- La source de données pour les temps de parcours utilisés pour le calcul de l'indice d'accessibilité a changé (passage du MNTP 2010 au MNTP 2017). Par conséquent la constante β utilisée dans la formule de l'indice d'accessibilité (voir Encadré 2 de OFS 2017) a dû être recalibrée à l'aide des nouveaux temps et de la matrice 2020 des personnes actives occupées selon la commune de domicile et la commune du lieu de travail. Le β est fixé à 0,04840. Ce calibrage permet une répartition des valeurs communales similaire à celle de la version 2012. Cependant les valeurs absolues de l'indice sont en général plus élevées et par conséquent la valeur seuil pour différencier les communes rurales en situation centrale des communes rurales périphériques a été augmentée de 20 000 passant d'un indice de 180 000 à 200 000. En raison de ce changement de source, la comparaison commune par commune doit se faire avec précaution.
- L'utilisation des seuils de la version 2012, induit une perte importante du nombre de centres ruraux (catégorie 31) détectés. Ceci est principalement dû au seuil minimal de 35% de pendulaires intra-centre qui n'est plus atteint dans certains cas. Pour éviter que cette catégorie ne contienne plus suffisamment de communes pour être pertinente dans les analyses régionales, le seuil a été abaissé à un minimum de 30% de pendulaires intra-centre. Comme pour l'espace à caractère urbain, les taux de pendulaires sont calculés sur la base de la matrice 2020 des personnes actives occupées selon la commune de domicile et la commune du lieu de travail et de la moyenne des matrices de 2018 et 2020 (voir encadré 1).

3.4 Résultats

3.4.1 Typologie des communes 2020

Les résultats sont présentés à l'état de communes le plus récent, soit le 1.1.2024. La carte G7 et le tableau T7 présentent la typologie des communes 2020 en 9 catégories, la carte G8 et le tableau T8 celle en 25 catégories.

Dans la typologie des communes 2020 en 9 catégories, la catégorie des «communes périurbaines de faible densité» contient la plus grande part des 2131 communes suisses (20%). Viennent ensuite les «communes rurales en situation centrale» (18%) et les «communes périurbaines de densité moyenne» (18%). Les six catégories restantes incluent chacune moins de 10% des communes. Les «communes urbaines d'une grande agglomération» ne couvrent que 4% du territoire suisse, mais 31% des habitants y résident et 40% des emplois s'y trouvent. Les «communes urbaines d'une agglomération moyenne» concentrent 22% de la population résidante et 25% des emplois, mais ne couvrent que 6% du territoire suisse. Inversement, les «communes rurales périphériques», qui couvrent 32% du territoire, n'accueillent que 2% des habitants et 2% des emplois. Une situation analogue se retrouve dans les deux autres types de communes rurales et pour les «communes périurbaines de faible densité».

Dans la typologie des communes 2020 en 25 catégories, les plus fréquentes sont les «communes périurbaines tertiaires de densité moyenne» (10%), les «communes périurbaines tertiaires de faible densité» (9%), les «communes périurbaines industrielles de densité moyenne» (7%) et les «communes rurales tertiaires en situation centrale» (7%). On retrouve relativement plus rarement les «villes-centres d'une grande agglomération» (0,2%) et les «communes urbaines touristiques d'une petite ou hors agglomération» (0,7%).

L'attribution de l'ensemble des communes de Suisse dans la typologie des communes 2020 est disponible à partir de l'état de communes au 1.1.2022 dans l'Application des communes suisses (https://www.agvchapp.bfs.admin.ch).

Typologie des communes 2020 en 9 catégories G 7

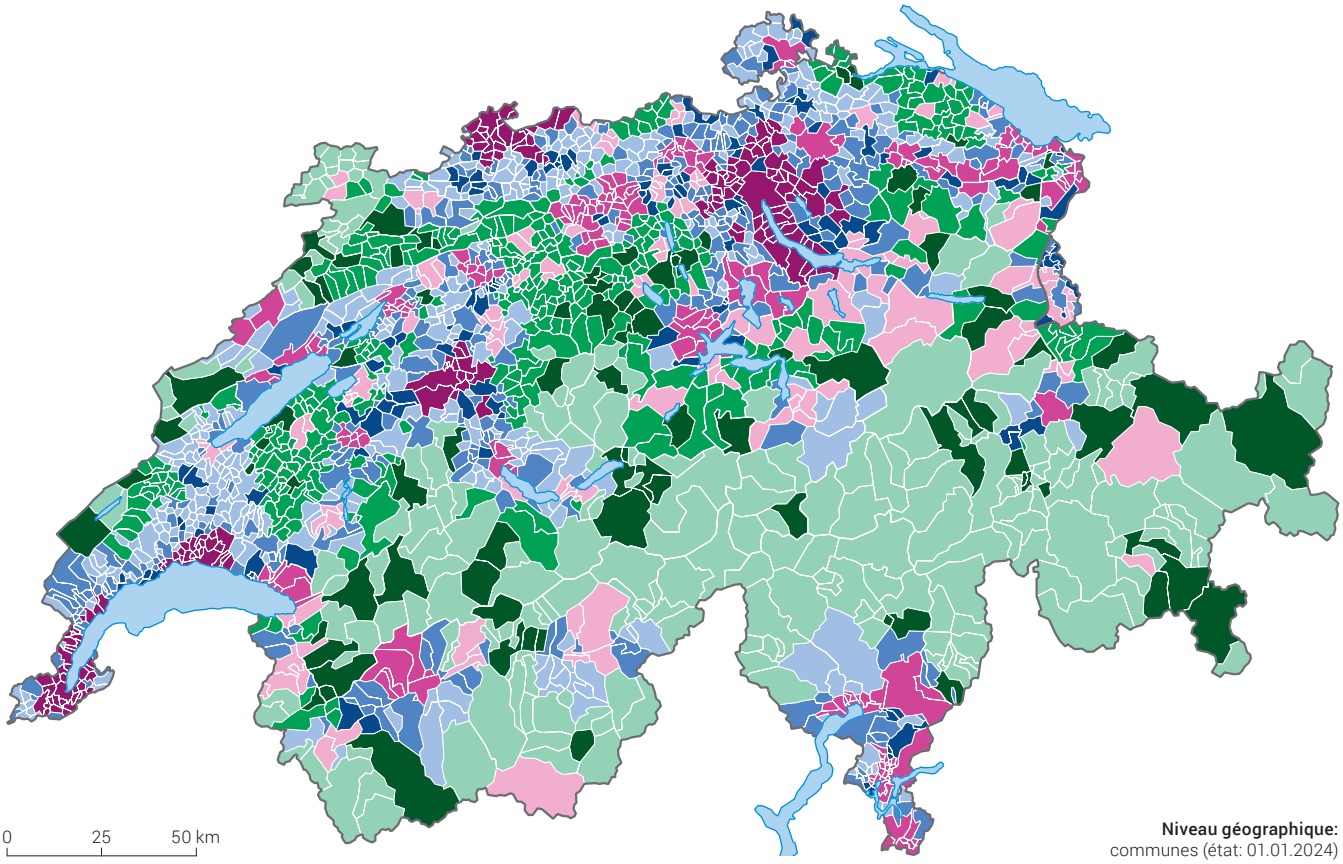

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse

© OFS 2024

Vue d'ensemble des 9 types de communes T 7

Types de communes	Nombre de communes au 1.1.2024		Population résidante permanente en 2022		Emploi en 2021		Surface
	absolu	en %	absolu	en %	absolu	en %	en %
Total	**2 131**	**100**	**8 815 385**	**100**	**5 417 999**	**100**	**100**
11 – Commune urbaine d'une grande agglomération	174	8	2 759 134	31	2 172 641	40	4
12 – Commune urbaine d'une agglomération moyenne	202	9	1 981 847	22	1 378 087	25	6
13 – Commune urbaine d'une petite ou hors agglomération	135	6	985 178	11	592 264	11	8
21 – Commune périurbaine de forte densité	123	6	589 605	7	266 666	5	3
22 – Commune périurbaine de moyenne densité	374	18	901 431	10	325 285	6	10
23 – Commune périurbaine de faible densité	433	20	396 956	5	113 304	2	12
31 – Commune d'un centre rural	88	4	381 785	4	217 428	4	12
32 – Commune rurale en situation centrale	391	18	613 631	7	246 735	5	13
33 – Commune rurale périphérique	211	10	205 818	2	105 589	2	32

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse, STATPOP 2022, STATENT 2021; GEOSTAT/swisstopo 2020

© OFS 2024

Typologie des communes 2020 en 25 catégories G 8

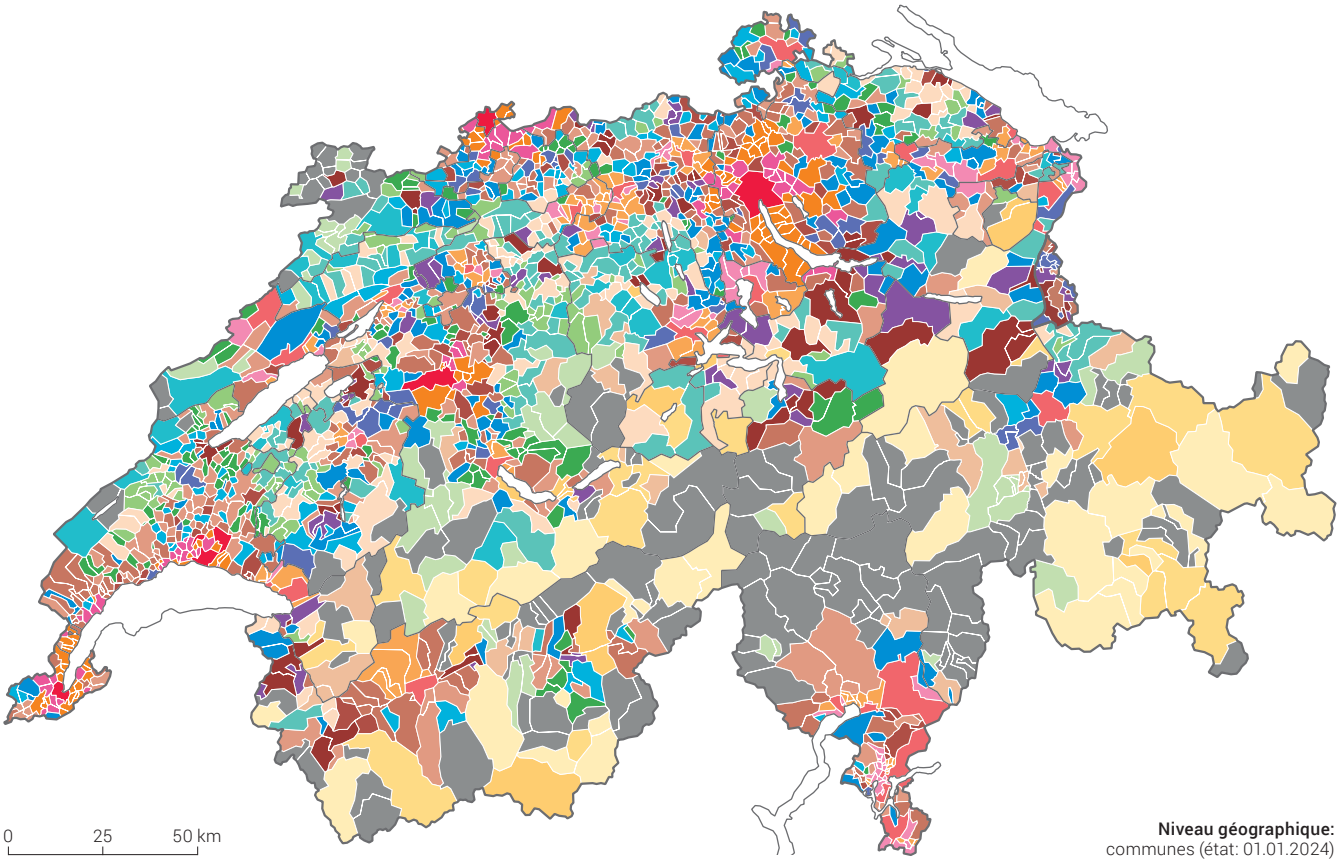

Niveau géographique:
communes (état: 01.01.2024)

- Ville-centre d'une grande agglomération
- Commune urbaine d'emploi d'une grande agglomération
- Commune urbaine résidentielle d'une grande agglomération
- Ville-centre d'une agglomération moyenne
- Commune urbaine d'emploi d'une agglomération moyenne
- Commune urbaine résidentielle d'une agglomération moyenne
- Commune urbaine touristique d'une petite ou hors agglomération
- Commune urbaine industrielle d'une petite ou hors agglomération
- Commune urbaine tertiaire d'une petite ou hors agglomération
- Commune périurbaine industrielle de forte densité
- Commune périurbaine tertiaire de forte densité
- Commune périurbaine industrielle de densité moyenne
- Commune périurbaine tertiaire de densité moyenne
- Commune périurbaine agricole de faible densité
- Commune périurbaine industrielle de faible densité
- Commune périurbaine tertiaire de faible densité
- Commune touristique d'un centre rural
- Commune industrielle d'un centre rural
- Commune tertiaire d'un centre rural
- Commune rurale agricole en situation centrale
- Commune rurale industrielle en situation centrale
- Commune rurale tertiaire en situation centrale
- Commune rurale touristique périphérique
- Commune rurale agricole périphérique
- Commune rurale mixte périphérique

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse

© OFS 2024

Vue d'ensemble des 25 types de communes T 8

Types de communes	Nombre de communes au 1.1.2024		Population résidante permanente en 2022		Emploi en 2021		Surface
	absolu	en %	absolu	en %	absolu	en %	en %
Total	**2 131**	**100**	**8 815 385**	**100**	**5 417 999**	**100**	**100**
111 – Ville-centre d'une grande agglomération	5	0,2	1 081 037	12,3	1 211 402	22,4	0,6
112 – Commune urbaine d'emploi d'une grande agglomération	62	2,9	793 241	9,0	642 319	11,9	1,1
113 – Commune urbaine résidentielle d'une grande agglomération	107	5,0	884 856	10,0	318 920	5,9	1,9
121 – Ville-centre d'une agglomération moyenne	25	1,2	953 913	10,8	840 201	15,5	2,2
122 – Commune urbaine d'emploi d'une agglomération moyenne	69	3,2	431 647	4,9	332 682	6,1	1,3
123 – Commune urbaine résidentielle d'une agglomération moyenne	108	5,1	596 287	6,8	205 204	3,8	2,2
134 – Commune urbaine touristique d'une petite ou hors agglomération	15	0,7	117 033	1,3	79 022	1,5	2,6
136 – Commune urbaine industrielle d'une petite ou hors agglomération	58	2,7	364 717	4,1	196 645	3,6	2,2
137 – Commune urbaine tertiaire d'une petite ou hors agglomération	62	2,9	503 428	5,7	316 597	5,8	3,1
216 – Commune périurbaine industrielle de forte densité	55	2,6	270 904	3,1	125 663	2,3	1,7
217 – Commune périurbaine tertiaire de forte densité	68	3,2	318 701	3,6	141 003	2,6	1,6
226 – Commune périurbaine industrielle de densité moyenne	159	7,5	406 820	4,6	162 897	3,0	4,8
227 – Commune périurbaine tertiaire de densité moyenne	215	10,1	494 611	5,6	162 388	3,0	5,5
235 – Commune périurbaine agricole de faible densité	131	6,1	74 849	0,8	18 461	0,3	2,9
236 – Commune périurbaine industrielle de faible densité	115	5,4	114 938	1,3	39 553	0,7	2,7
237 – Commune périurbaine tertiaire de faible densité	187	8,8	207 169	2,4	55 290	1,0	6,3
314 – Commune touristique d'un centre rural	23	1,1	99 575	1,1	63 359	1,2	6,3
316 – Commune industrielle d'un centre rural	39	1,8	180 672	2,0	97 699	1,8	3,4
317 – Commune tertiaire d'un centre rural	26	1,2	101 538	1,2	56 370	1,0	2,5
325 – Commune rurale agricole en situation centrale	117	5,5	67 386	0,8	20 058	0,4	2,3
326 – Commune rurale industrielle en situation centrale	130	6,1	299 205	3,4	132 041	2,4	5,3
327 – Commune rurale tertiaire en situation centrale	144	6,8	247 040	2,8	94 636	1,7	5,2
334 – Commune rurale touristique périphérique	33	1,5	56 567	0,6	36 643	0,7	10,3
335 – Commune rurale agricole périphérique	46	2,2	28 226	0,3	11 617	0,2	3,9
338 – Commune rurale mixte périphérique	132	6,2	121 025	1,4	57 329	1,1	18,1

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse, STATPOP 2022, STATENT 2021; GEOSTAT/swisstopo 2020

© OFS 2024

3.4.2 Typologie urbain-rural 2020

Sur les 2131 communes de Suisse (état au 1.1.2024), 24% sont des communes urbaines, 49% des communes rurales et 27% des communes intermédiaires (G 9 et T 9). Les communes urbaines, qui ne couvrent que 17% du territoire, sont les communes où vit 65% de la population et où se concentre 76% des emplois. En revanche, les communes rurales couvrent 57% du territoire, mais n'abritent que 14% de la population et 9% des emplois. Finalement, les communes intermédiaires accueillent 21% de la population et 15% des emplois sur 26% du territoire.

L'attribution de l'ensemble des communes de Suisse dans la typologie urbain-rural 2020 est disponible à partir de l'état de communes au 1.1.2022 dans l'Application des communes suisses (https://www.agvchapp.bfs.admin.ch).

Typologie urbain-rural 2020 **G 9**

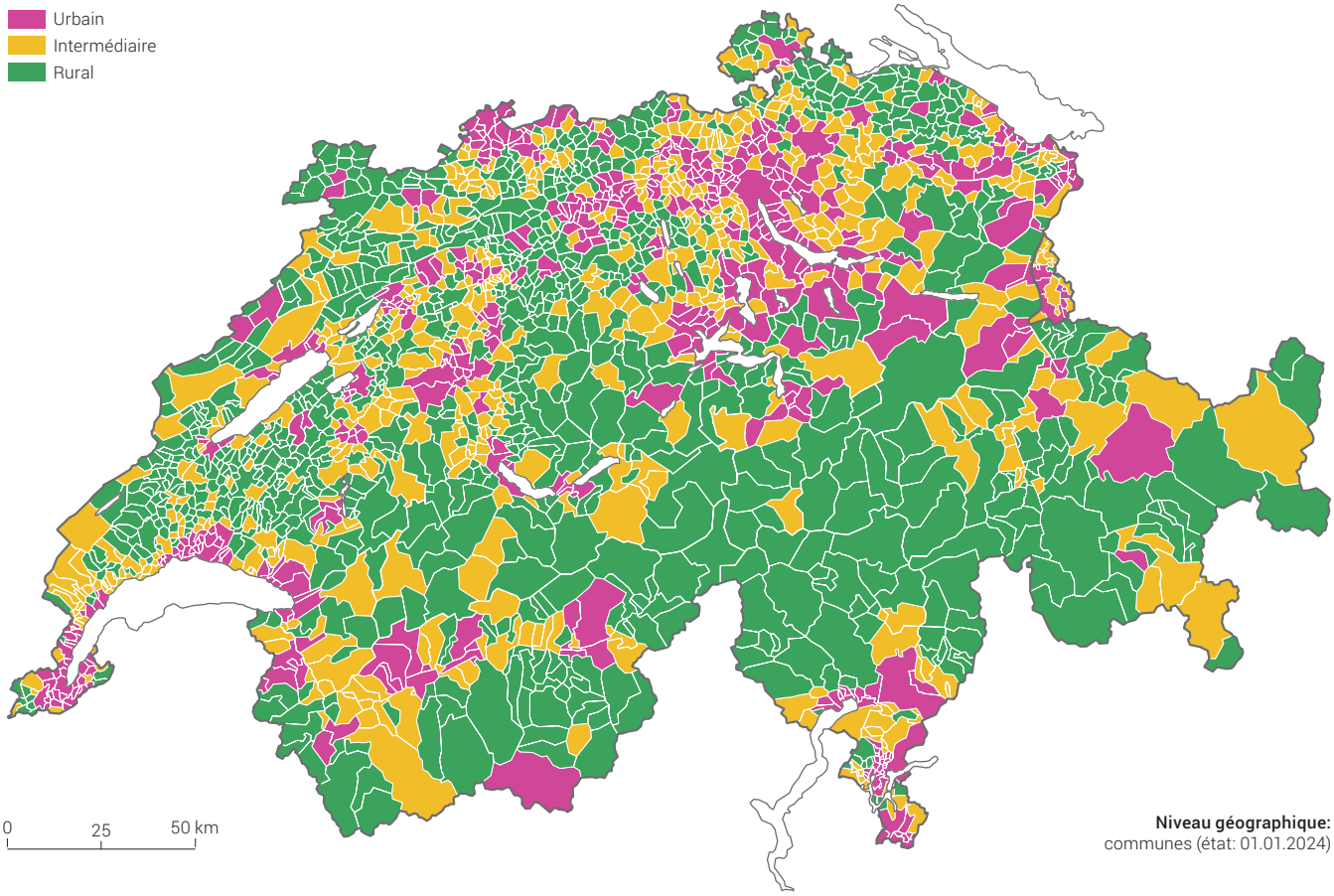

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse

© OFS 2024

Vue d'ensemble des trois types urbain-rural **T 9**

Types de communes	Nombre de communes au 1.1.2024		Population résidante permanente en 2022		Emploi en 2021		Surface
	absolu	en %	absolu	en %	absolu	en %	en %
Total	**2 131**	**100**	**8 815 385**	**100**	**5 417 999**	**100**	**100**
1 – Urbain	511	24	5 726 159	65	4 142 992	76	17
2 – Intermédiaire	585	27	1 872 821	21	809 379	15	26
3 – Rural	1 035	49	1 216 405	14	465 628	9	57

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse, STATPOP 2022, STATENT 2021; GEOSTAT/swisstopo 2020

© OFS 2024

3.4.3 Comparaison entre les versions 2012 et 2020

3.4.3.1 Typologie des communes

Une comparaison entre les versions 2012 et 2020 de la typologie des communes en 9 catégories est présentée dans le tableau T 10. On constate en général une bonne stabilité avec 85% des communes qui ne changent pas de classification (diagonale du tableau). La plupart des changements se font entre les catégories proches, soit dans le tableau à proximité de la diagonale. Du plus, ils se situent majoritairement dans la partie inférieure du tableau (239 contre 80 dans la partie supérieure), ce qui reflète une urbanisation croissante. La typologie des communes étant cohérente avec l'espace à caractère urbain, on retrouve les changements observés pour ce dernier (par exemple le passage de commune de couronne à commune-centre, se retrouve dans les passages des catégories 21, 22 ou 23 vers 11, 12 ou 13). À l'intérieur des communes rurales (31, 32, 33), on observe également le passage de 43 communes de type périphérique (33) vers la catégorie qui marque une plus grande centralité (32). Une partie de ce changement peut s'expliquer par le changement de source de données pour le calcul de l'accessibilité (voir chapitre 3.3) mais surtout par une amélioration de l'accessibilité de certaines régions notamment dans le canton du Jura et dans le Jura bernois grâce à l'achèvement en 2017 de la transjurane.

Dans la typologie des communes en 25 catégories, 74% des communes ne changent pas de type. Pour le reste, en plus des changements observés pour les 9 catégories qui se répercutent logiquement au niveau de la typologie à 25 catégories, on observe une tendance à un glissement des communes industrielles et agricoles vers les communes tertiaires ou mixtes. Le tableau T 11 présente le nombre de communes par type de la typologie des communes en 25 catégories selon les versions 2012 et 2020.

3.4.3.2 Typologie urbain-rural

Une comparaison entre les versions 2012 et 2020 de la typologie urbain-rural est présentée dans le tableau T 12. On constate en général une bonne stabilité avec 93% des communes qui ne changent pas de classification (diagonale du tableau), soit 95% de la population. Les changements se situent majoritairement sous la diagonale (en tout 126 communes) soit dans la direction d'une plus grande urbanité. Les huit communes qui passent de la catégorie «urbain» à la catégorie «intermédiaire» sont les communes qui dans l'espace à caractère urbain, entre les versions 2012 et 2020, passent de commune-centre à commune de couronne (chapitre 2.4). Les vingt communes qui passent de la catégorie «intermédiaire» à la catégorie «rural» étaient en général, dans la version 2012, des communes de couronnes ou multi-orientées qui sont passées dans l'espace rural sans caractère urbain (voir également 2.4). Il s'agissait également de communes périurbaines de densité moyenne qui sont passées dans les communes périurbaines de faible densité.

Comparaison entre la typologie des communes en 9 catégories 2012 et 2020 en nombre de communes **T 10**

Selon la version 2012		Selon la version 2020								
		11	12	13	21	22	23	31	32	33
	Total	**174**	**202**	**135**	**123**	**374**	**433**	**88**	**391**	**211**
11	**160**	159	–	–	–	1	–	–	–	–
12	**192**	–	186	–	4	2	–	–	–	–
13	**121**	–	4	116	1	–	–	–	–	–
21	**108**	7	11	5	84	1	–	–	–	–
22	**367**	8	1	3	28	310	9	–	7	1
23	**465**	–	–	1	1	31	389	–	36	7
31	**84**	–	–	7	1	2	–	71	3	–
32	**380**	–	–	3	4	25	29	9	302	8
33	**254**	–	–	–	–	2	6	8	43	195

État de communes au 1.1.2024. Les cellules grisées montrent le nombre de communes qui ne changent pas de catégorie.

Légende des codes:
11 – Commune urbaine d'une grande agglomération; 12 – Commune urbaine d'une agglomération moyenne; 13 – Commune urbaine d'une petite ou hors agglomération;
21 – Commune périurbaine de forte densité; 22 – Commune périurbaine de moyenne densité; 23 – Commune périurbaine de faible densité; 31 – Commune d'un centre rural;
32 – Commune rurale en situation centrale; 33 – Commune rurale périphérique

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse

© OFS 2024

Fréquence des 25 types de communes T11

Types de communes	Nombre de communes au 1.1.2024	
	Version 2012	Version 2020
111 – Ville-centre d'une grande agglomération	5	5
112 – Commune urbaine d'emploi d'une grande agglomération	63	62
113 – Commune urbaine résidentielle d'une grande agglomération	92	107
121 – Ville-centre d'une agglomération moyenne	28	25
122 – Commune urbaine d'emploi d'une agglomération moyenne	62	69
123 – Commune urbaine résidentielle d'une agglomération moyenne	102	108
134 – Commune urbaine touristique d'une petite ou hors agglomération	10	15
136 – Commune urbaine industrielle d'une petite ou hors agglomération	63	58
137 – Commune urbaine tertiaire d'une petite ou hors agglomération	48	62
216 – Commune périurbaine industrielle de forte densité	55	55
217 – Commune périurbaine tertiaire de forte densité	53	68
226 – Commune périurbaine industrielle de densité moyenne	176	159
227 – Commune périurbaine tertiaire de densité moyenne	191	215
235 – Commune périurbaine agricole de faible densité	163	131
236 – Commune périurbaine industrielle de faible densité	125	115
237 – Commune périurbaine tertiaire de faible densité	177	187
314 – Commune touristique d'un centre rural	21	23
316 – Commune industrielle d'un centre rural	43	39
317 – Commune tertiaire d'un centre rural	20	26
325 – Commune rurale agricole en situation centrale	118	117
326 – Commune rurale industrielle en situation centrale	145	130
327 – Commune rurale tertiaire en situation centrale	117	144
334 – Commune rurale touristique périphérique	40	33
335 – Commune rurale agricole périphérique	62	46
338 – Commune rurale mixte périphérique	152	132
Total	**2 131**	**2 131**

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse

© OFS 2024

Comparaison entre la typologie urbain-rural 2012 et 2020 en nombre de communes T12

Selon la version 2012		Selon la version 2020		
		1 – Urbain	2 – Intermédiaire	3 – Rural
	Total	**511**	**585**	**1 035**
1 – Urbain	**473**	465	8	–
2 – Intermédiaire	**559**	42	497	20
3 – Rural	**1 099**	4	80	1 015

État de communes au 1.1.2024. Les cellules grisées montrent le nombre de communes qui ne changent pas de catégorie.

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse

© OFS 2024

4 Suivi et révision

À l'avenir, les nouvelles communes issues de fusions ou de mutations devront être catégorisées. Dans ces cas, l'OFS déterminera la classification de la nouvelle entité dans l'espace à caractère urbain, la typologie des communes ou dans la typologie urbain-rural sur la base des données à la base des versions 2020. Le résultat sera ainsi le même que si les communes avaient déjà fusionné au 1.1.2022 (état initial des classifications).

Les zones d'habitat et leurs infrastructures évoluent avec le temps. Les déplacements de la population, le développement économique, la suburbanisation et la périurbanisation constantes, ainsi que le développement des voies de communication modifient la densité et la taille des entités géographiques ainsi que les relations fonctionnelles qui ont servi à les définir. L'OFS tient compte de cette évolution en recalculant environ tous les dix ans la classification de l'ensemble des communes.

Annexe

Zone avoisinante à l'étranger: données spatiales au niveau de la grille hectométrique TA1

Variable	Pays	Année	Source
Population résidante	AT	1.1.2021	Statistik Austria, Bundesanstalt Statistik Österreich
	LI	31.12.2020	Amt für Statistik des Fürstentums Liechtenstein
	FR	1.1.2019	INSEE, Institut national de la statistique et des études économiques. Les données originales sont à la résolution de 200 x 200 m. La désagrégation au niveau de l'hectare est estimée sur la base des données de COPERNICUS (voir ci-dessous). Les données sont ajustées sur la base des données communales de 2020 (voir TA 2).
	DE, IT	2020	Données communales (voir TA 2) désagrégées au niveau de l'hectare sur la base des données de COPERNICUS (voir ci-dessous)
Nombre d'emplois au lieu de travail	AT	31.10.2020	Statistik Austria, Bundesanstalt Statistik Österreich. Données ajustées sur la base des données communales de 2020 (voir TA 2)
	LI	31.12.2020	Amt für Statistik des Fürstentums Liechtenstein
	DE, FR, IT	2020	Données communales (voir TA 2) désagrégées au niveau de l'hectare sur la base des données de COPERNICUS (voir ci-dessous)
Nuitées hotellières ou dans les établissements touristiques	LI	2019	Amt für Statistik des Fürstentums Liechtenstein
	AT, DE, FR, IT	2019	Données communales (voir TA 2) désagrégées au niveau de l'hectare sur la base des données de COPERNICUS (voir ci-dessous)
Occupation du sol et part de la surface construite	AT, CH, DE, FR, IT, LI	2018	COPERNICUS, programme sous l'égide de l'Agence européenne pour l'environnement. Sur la base de l'utilisation de sol (CORINE) et de la part de surfaces construites (SBU, Share of Built-up), une grille hectométrique des types dl'utilisation du sol en fonction de la part des surfaces construites (en cinq classes de grandeur) a été produite. Le nombre moyen d'habitants, d'emplois ou de nuitées en fonction de ces différents types a été calculé sur la base des données hectométriques suisses. Ce nombre moyen est utilisé pour estimer le nombre d'habitants, d'emplois ou de nuitées dans les autres pays. Ces estimations sont ajustées sur la base des nombres par commune qui sont connus (voir TA 2).

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse

© OFS 2024

Zone avoisinante à l'étranger: données spatiales au niveau communal TA 2

Variable	Pays	Année	Source
Population résidante	AT	1.1.2021	Statistik Austria, Bundesanstalt Statistik Österreich
	DE	31.12.2020	Destatis, Statistisches Bundesamt
	FR	1.1.2020	INSEE, Institut national de la statistique et des études économiques
	IT	31.12.2019	Istat – Istituto nazionale di statistica
	LI	31.12.2020	Amt für Statistik des Fürstentums Liechtenstein
Nombre d'emplois au lieu de travail	AT	31.10.2020	Statistik Austria, Bundesanstalt Statistik Österreich
	DE	30.6.2020	Bundesagentur für Arbeit
	FR	1.1.2020	INSEE, Institut national de la statistique et des études économiques
	IT	2020	Istat – Istituto nazionale di statistica
	LI	31.12.2020	Amt für Statistik des Fürstentums Liechtenstein
Nuitées hotellières ou dans les établissements touristiques	AT	2019	Statistik Austria, Bundesanstalt Statistik Österreich
	DE	2019	Destatis, Statistisches Bundesamt
	FR	2019	INSEE, Institut national de la statistique et des études économiques
	IT	2019	Istat – Istituto nazionale di statistica
	LI	2019	Amt für Statistik des Fürstentums Liechtenstein
Pendulaires (uniquement flux pertinents pour notre périmètre)	AT ←→ AT, AT → DE	31.10.2020	Statistik Austria, Bundesanstalt Statistik Österreich
	DE ←→ DE	30.6.2020	Bundesagentur für Arbeit
	FR ←→ FR, FR → DE, FR → CH	2018	INSEE, Institut national de la statistique et des études économiques
	IT ←→ IT	2011 et 2019	Istat – Istituto nazionale di statistica. Matrice des flux pendulaires intercommunaux de 2011. Données calées sur les nombres 2019 au niveau communal des personnes actives occupées qui vivent et travaillent dans la même commune et le nombre des personnes qui quittent la commune pour travailler.
	LI ←→ LI, CH → LI, LI → CH	31.12.2020	Amt für Statistik des Fürstentums Liechtenstein
	AT → DE	–	Non connu
	CH → DE	2017–2020	Relevé structurel de l'OFS (données poolées)
	AT → CH, DE → CH, IT → CH	2020 (4ème trimestre)	Statistique des frontaliers de l'OFS

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse

© OFS 2024

Programme des publications de l'OFS

En tant que service statistique central de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public. Il utilise plusieurs moyens et canaux pour diffuser ses informations statistiques par thème.

Les domaines statistiques

00 Bases statistiques et généralités
01 Population
02 Espace et environnement
03 Travail et rémunération
04 Économie nationale
05 Prix
06 Industrie et services
07 Agriculture et sylviculture
08 Énergie
09 Construction et logement
10 Tourisme
11 Mobilité et transports
12 Monnaie, banques, assurances
13 Sécurité sociale
14 Santé
15 Éducation et science
16 Culture, médias, société de l'information, sport
17 Politique
18 Administration et finances publiques
19 Criminalité et droit pénal
20 Situation économique et sociale de la population
21 Développement durable, disparités régionales et internationales

Les principales publications générales

L'Annuaire statistique de la Suisse

L'Annuaire statistique de la Suisse de l'OFS constitue depuis 1891 l'ouvrage de référence de la statistique suisse. Il englobe les principaux résultats statistiques concernant la population, la société, l'État, l'économie et l'environnement de la Suisse.

Le Mémento statistique de la Suisse

Le mémento statistique résume de manière concise et attrayante les principaux chiffres de l'année. Cette publication gratuite de 52 pages au format A6/5 est disponible en cinq langues (français, allemand, italien, romanche et anglais).

Le site Internet de l'OFS: www.statistique.ch

Le portail «Statistique suisse» est un outil moderne et attrayant vous permettant d'accéder aux informations statistiques actuelles. Nous attirons ci-après votre attention sur les offres les plus prisées.

La banque de données des publications pour des informations détaillées

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, vous pouvez passer commande par téléphone (+41 58 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch).
www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Catalogues et banques de données → Publications

Vous souhaitez être parmi les premiers informés?

Abonnez-vous à un Newsmail et vous recevrez par e-mail des informations sur les résultats les plus récents et les activités actuelles concernant le thème de votre choix.
www.news-stat.admin.ch

STAT-TAB: la banque de données statistiques interactive

La banque de données statistiques interactive vous permet d'accéder simplement aux résultats statistiques dont vous avez besoin et de les télécharger dans différents formats.
www.stattab.bfs.admin.ch

Statatlas Suisse: la banque de données régionale avec ses cartes interactives

L'atlas statistique de la Suisse, qui compte plus de 4500 cartes, est un outil moderne donnant une vue d'ensemble des thématiques régionales traitées en Suisse dans les différents domaines de la statistique publique.
www.statatlas-suisse.admin.ch

Pour plus d'informations

Centre d'information statistique
+41 58 463 60 11, info@bfs.admin.ch

Pour tenir compte de l'évolution du territoire, l'OFS procède, tous les dix ans environ, à une actualisation des niveaux géographiques non-institutionnels sous sa responsabilité. Dans ce cas, les classifications de l'ensemble des communes dans les différents niveaux géographiques sont recalculées sur la base des données les plus récentes. La présente publication décrit ainsi l'actualisation basée sur les données du début de la décennie 2020. Elle concerne les niveaux géographiques suivants: l'espace à caractère urbain, les agglomérations, les catégories de taille des agglomérations, les villes statistiques, la typologie des communes en 9 et 25 catégories et la typologie urbain-rural.

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) **n° 11 «Villes et communautés durables»**, de l'Agenda 2030 des Nations Unies. En Suisse, c'est le système d'indicateurs MONET 2030 qui assure le suivi de la mise en œuvre de ces objectifs.

Système d'indicateurs MONET 2030

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Développement durable → Système d'indicateurs MONET 2030

La statistique compte pour vous.

www.la-statistique-compte.ch

En ligne
www.statistique.ch

Imprimés
www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique
CH-2010 Neuchâtel
order@bfs.admin.ch
tél. +41 58 463 60 60

Numéro OFS
2298-2000

ISBN
978-3-303-21058-1